

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada émet des obligations vertes libellées en euros

La première émission d'obligations vertes libellées en euros s'appuie sur l'émission d'obligations vertes du Canada

TORONTO, CANADA — 30 janvier 2019 — [L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada \(OIRPC\)](#) a émis ses premières obligations vertes libellées en euros. La vente de 1 milliards d'euros de billets à taux fixe à 10 ans permettra à l'OIRPC d'investir davantage dans des actifs admissibles, comme des projets d'énergie renouvelable ou de gestion de l'eau ainsi que des projets immobiliers, en plus de diversifier la clientèle d'investisseurs de la caisse.

Parmi les placements admissibles relatifs aux obligations vertes récemment effectués par l'OIRPC figure une coentreprise consacrée aux actifs de production d'énergie renouvelable et d'énergie éolienne en mer. En 2018, l'OIRPC a acquis 49 % de la participation d'Enbridge dans deux projets d'énergie éolienne au large de l'Allemagne, ainsi que 49 % de la participation d'Enbridge dans des actifs d'énergie éolienne et solaire terrestres en Amérique du Nord.

« Le marché européen des obligations vertes est vigoureux et il est d'autant plus dynamisé par des changements comme le relèvement des cibles par l'Union européenne relativement à la proportion de l'énergie consommée par la région devant provenir de sources renouvelables, a indiqué Poul Winslow, directeur général principal et chef mondial, Marchés financiers et placements factoriels. Les capitaux réunis nous aideront à financer notre gamme croissante de placements dans des actifs « verts » admissibles et à illustrer comment nous intégrons les facteurs environnementaux à nos décisions de placement. »

Cette émission s'inscrit dans la foulée de la première émission d'obligations vertes de l'OIRPC en juin 2018, du jamais vu à l'époque pour une caisse de retraite. Les investisseurs ont acheté pour 1,5 milliards de dollars d'obligations à 10 ans libellées en dollars canadiens.

Le cadre de référence de l'OIRPC pour les obligations vertes définit trois catégories de placement admissibles pour le produit de ces obligations :

- Énergie renouvelable (éolienne et solaire);
- Gestion durable des eaux et des eaux usées;
- Immeubles écologiques (certifiés LEED platine).

Le cadre décrit précédemment a été évalué par le Centre de recherche international sur l'environnement et le climat (CICERO), chef de file mondial en contre-expertises sur la qualification de créances à titre d'obligations vertes.

À propos des obligations vertes

Depuis leur apparition en 2007, les obligations vertes sont devenues courantes dans le milieu financier. En 2017, on en a émis pour 155 milliards de dollars, soit une augmentation de 78 % par rapport à 2016. Selon la Climate Bonds Initiative, les émissions annuelles devraient atteindre de 250 à 300 milliards de dollars en 2018, et 1 billion de dollars d'ici 2020.

Avis important

Les obligations vertes offertes dans le cadre de cette émission n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, ou la Securities Act, et ont été offertes ou vendues aux États-Unis à des acheteurs institutionnels admissibles seulement aux termes de la règle 144A de la Securities Act qui sont également des acheteurs admissibles (au sens donné à cette expression dans la U.S. Investment Company Act of 1940, dans sa version modifiée), et à certains investisseurs autres que des États-Unis à l'extérieur des États-Unis aux termes du Règlement S de la Securities Act.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'achat de titres dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente n'est pas autorisée et ne constitue pas une offre pour toute personne qui se trouve dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente est illégale.

À propos de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (OIRPC) est un organisme de gestion de placements professionnel qui place, dans l'intérêt supérieur de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires canadiens, les fonds dont le Régime de pensions du Canada (RPC) n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes. Afin d'avoir un portefeuille diversifié, l'OIRPC investit dans des actions de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. L'OIRPC, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Il a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, à Luxembourg, à Mumbai, à New York, à São Paulo et à Sydney. Au 30 septembre 2018, la caisse du RPC totalisait 368,3 milliards de dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements sur l'OIRPC, veuillez consulter le site www.cppib.com/fr ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

Renseignements

Office d'investissement du RPC
Darryl Konynenbelt
Premier directeur, Relations mondiales avec les médias
416 972-8389
dkonynenbelt@cppib.com